



Mairie de Villargondran

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Mardi 17 octobre 2023

PRESENTS : ROSSI Philippe Maire, BOIS Hélène, JAMEN Pascal, DURUISSEAU Gilles Adjoint, ASSIER Aurore, BOIS Stephan, CATTELAN Maurice, COHENDET Coralie, LAVARDA Grégory, MERLOZ Christiane, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

ABSENTS : RICCIO Georges donne procuration à BOIS Hélène, JAUDOIN Carine donne procuration à Christiane MERLOZ, ROSSI Romain donne procuration à ROSSI Philippe.

Secrétaire de séance : LAVARDA Gregory.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 octobre 2023

1 – approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 juin 2023

Pas de remarque

Vote : 15 pour.

2 – 3 CMA

- Mission relative au référent déontologique retour sur décision

Ce point avait été abordé lors de la réunion du 20 juin. La proposition pour la même mission nous a été transférée par la Communauté de Communes alors que la délibération n'avait pas été visée.

Il est donc proposé de signer la convention afférente avec la 3CMA, au plus proche de notre collectivité. Pour rappel le référent déontologue est chargé d'apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

La 3CMA a désigné en qualité de référent déontologue élu M. Gil SONZOGNI qui présente toutes les garanties d'impartialité, d'indépendance, et de compétences exigées.

Une convention est à signer entre les parties.

Vote : 15 pour.

- Motion pour la Haute Maurienne suite aux éboulements de la Praz

Suite à l'éboulement du 27 août dernier, la question de la sécurité des personnes est posée sur ce site soumis à des aléas importants.

Trois infrastructures ont été impactées : l'autoroute A 43, la RD 1006 et la voie ferrée.

La Haute Maurienne est dans une situation d'isolement, créant de profonds désordres dans les trajets.

(domicile-travail, scolaires, relations commerciales, fourniture de ce territoire en biens et services, transit transfrontalier, activités touristiques).

En accord avec la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, la Commune souhaite que les mesures prises et à prendre, dans le cadre de la gestion de crise, tout d'abord, puis de manière plus structurelle, ensuite, soient suffisamment fortes et durables pour sécuriser la Vallée de la Maurienne.

A court terme, il est demandé :

- Que soit trouvé de manière pérenne un accord pour l'utilisation gratuite de la A 43 par les usagers habituels de la RD 1006,
- Un suivi hebdomadaire, par les élus, de l'évolution de la situation, des diagnostics, et des solutions en instruction, et la mise en place d'une cellule d'informations joignable par tous les acteurs concernés.
- Un accompagnement des entreprises victimes directes et indirectes de cet événement

Cette situation pourrait se représenter à l'avenir, nous devons nous questionner sur l'aménagement durable de notre territoire.

L'État doit être présent aux côtés des maîtres d'ouvrage et des collectivités de la vallée pour appuyer, faciliter et financer les investissements nécessairement très lourds qui seront à mettre en œuvre,

Il faudrait aussi assouplir les conditions des approvisionnements de l'économie par l'Italie. Nous avons pu constater, notamment pour le carburant, que ces échanges n'étaient pas en capacité de se déployer en cas de pénurie.

Enfin, l'utilité du chantier Lyon-Turin ne peut désormais plus sérieusement être questionnée.

Ce projet doit être mené à son terme dans les délais prévus, à savoir :

Tunnel transfrontalier : 2032, accès français selon l'option « Grand Gabarit » : 2041.

Vote : 15 pour solliciter l'Etat, l'Europe, et la Région, pour se mettre rapidement d'accord sur le financement de ce projet d'intérêt général.

- Motion de soutien à la candidature des Alpes françaises aux JO de 2030

Si les Jeux Olympiques 2024 seront organisés à Paris, les Alpes pensent aux JO d'hiver 2030. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont déposé une candidature pour la compétition qui aura lieu dans six ans.

Ce dossier sera examiné d'ici décembre 2023.

Monsieur le Maire, en accord avec la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, considère que l'événement représente une véritable chance pour notre massif, qui dispose des infrastructures et des capacités d'organiser un tel type d'événement. La Maurienne ne doit pas être exclue des sites potentiels, et c'est aussi à ce titre que nous soutenons cette initiative pour donner un autre moteur à notre projet de territoire et aux disciplines d'excellence de la vallée : ski nordique, ski alpinisme.

Vote : 15 pour soutenir ce projet.

3 – recensement de la population 2024 – création de 2 emplois

Les opérations de recensement se dérouleront du 18 janvier au 17 février 2024.

Un appel est lancé à toute personne intéressée.

Il y a lieu de créer 2 emplois d'agents recenseurs pour effectuer la mise à jour de la population.

Ils seront rémunérés au prorata du travail effectué.

Vote : 15 pour.

4 – création du grade de rédacteur principal 1^{ère} classe

Dans le cadre de la promotion interne, un agent actuellement nommé sur un poste de rédacteur peut bénéficier de l'avancement au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe.

Afin de nommer cet agent sur ce grade, le Maire propose au conseil municipal de créer un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet et de supprimer celui de 2^{ème} classe.

Vote : 15 pour.

5 – demande pour occupation camion pizza – parking du Capucin Gourmand

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de M. POMMIER Eric, La Récré à piz, qui désire s'installer sur notre commune 1 fois par semaine, le mardi de 17 h.30 à 22 h.00 pour proposer la vente de pizzas à emporter et ses dérivés. Un raccordement électrique est nécessaire.

Il est proposé de signer un contrat d'occupation et de lui demander une participation pour la consommation d'électricité de 50 € par an. Début de l'occupation prévu mardi 14 novembre.

Vote : 15 pour.

6 – révision contrat agent bibliothèque

Le poste a été créé par délibération du 9 février 2022 pour un horaire hebdomadaire de 10 h. à compter du 1^{er} mai.

Avec l'ouverture du musée, plus d'heures doivent être effectuées et il y a lieu de les augmenter.

Il est proposé de passer l'agent à 17 h.30 par semaine.

Vote : 15 pour.

7 – subvention Maroc

Suite au séisme survenu le 9 septembre, le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a mobilisé les fonds de concours des collectivités territoriales (FACECO). Les dons versés à ces fonds de concours permettront de soutenir la population marocaine.

Comme pour les causes précédentes, il est proposé une aide de 1000 €.

Vote : 1 contre, 1 abstention, 13 pour.

8 – ligue contre le cancer – sollicitation pour un projet de lutte contre le tabagisme

Lecture du courrier du Président de la ligue qui propose à la commune de s'engager sur un projet de mise en place d'espaces sans tabac au sein de la commune.

Il est à savoir que le tabagisme est la première cause de mortalité en France avec 75000 décès par an, soit plus de 200 par jour.

Plus de 200000 jeunes commencent à fumer tous les ans en France.

Lancé par la ligue contre le cancer en 2012, le label espaces sans tabac a pour vocation de proposer la mise en place d'espaces publics extérieurs.

Il est proposé comme espaces, les abords de l'école, le tour du stade de football et la zone de jeux à l'espace Antoine Borile.

Vote : 15 pour.

9 – demande de création d'association

Lecture de la demande d'un habitant de Villargondran qui désire créer une association de dressage de chiens de sauvetage aquatique. Il forme les chiens pour le travail à l'eau mais aussi de la formation des maîtres en secouriste. Il serait intéressé de pratiquer cette activité au plan d'eau des Oudins.

Le Conseil Municipal admet que c'est une très bonne initiative, mais que ce sera compliqué sur le plan d'eau, d'une part parce que la plage et la baignade sont interdits aux chiens, et d'autre part par l'activité de la pêche qui risque d'être perturbée.

Vote : 15 contre.

11 – comptes rendus des commissions

Finances : Gilles DURUISSEAU

Point sur les finances au mois d'octobre à 75 % de l'année.

Pour le fonctionnement 64 % des dépenses ont été réalisées par rapport au prévisionnel et pour l'investissement 60 %.

Point sur le bois distribué sur le site des Resses.

45 lots ont été distribués, il en reste 21 à remettre. Par contre le bois restant n'est pas débité, il faudra faire appel à une entreprise, un devis a été demandé.

Monsieur le Maire remercie Gilles et Pascal pour leur implication dans cette démarche.

Communication : Hélène BOIS

Informations diverses sur la mission locale. Il serait bien d'inviter une personne de cette structure qui nous informerait de toutes les thématiques qu'ils mettent en place pour les jeunes et autre.

Point sur la comm'jeunes et sur le bulletin info en cours.

Sports et loisirs : Pascal JAMEN

Bilan de la fête au pays.

Point sur les bouteilles de la vigne des Barricades. Une distribution serait à prévoir.

Dictée du café associatif samedi 21 octobre.

12 – questions et informations diverses

- Appel à projet village d'avenir, démarche innovante et collective de candidature de 4 communes rurales de la 3CMA dont Villargondran pour la rénovation énergétique de bâtiments publics. Un soutien est demandé à l'Etat pour un accompagnement.

- Recensement des écoles à rénover prioritairement dans le département de la Savoie, la fiche a été complétée pour l'école des Nouvelles Resses.

- Réseau de chaleur, traitement des eaux exhaure TELT. La ville de St Jean de Maurienne nous avait fait parvenir un courrier faisant part de sa volonté de rouvrir le dossier pour le déploiement d'un réseau de chaleur sur son territoire.

TELT avait été sollicité pour envisager un partenariat pour le lancement d'une étude de faisabilité. Afin d'engager cette démarche, la ville a réuni les sociétés TELT, TRIMET, FERROPEM et SOREA afin de connaître les attentes, contraintes et objectifs de chacun et lancer une étude en partenariat pour la réalisation de ce réseau. Seront associées à cette étude les communes de Montricher-Albanne, St Julien Montdenis, la 3CMA et Villargondran. Une convention est en cours de définition. Cette nouvelle étude permettra d'amener des solutions raisonnées pour traiter ces eaux et en faire bénéficier le territoire.

- Bilan du plan d'eau été 2023 : par l'ARS, bonne qualité de l'eau, avec 5 prélèvements, et par le SDIS, 25650 entrées comptabilisées, 48 colonies, et 607 enfants de centres.

- Note de la Préfecture à l'attention des communes de Savoie, sur le relèvement de la posture vigipirate au niveau « urgence attentat ».

- Résultat de la consultation des schémas directeurs d'eau potable et assainissement. La commande est à passer pour l'offre de base, à savoir 9552 € pour le SDA et 22986 € pour le SDEP.

- Question de Coralie pour la fibre aux Resses, un mail sera fait au responsable SP fibre. Il nous est indiqué qu'en milieu de 2024, toute la commune devrait être raccordée. A relancer.

Fin de séance : 20 h.35